

Dorn ha dorn

Projet d'établissement 2024



En jeux  
d'enfance

Adresse postale : 14 rue du Vieux Bourg

29850 Gouesnou

Siège Social : Parc d'Innovation de Mescoat

29800 Landerneau

Tél. : 02 98 47 90 39

[www.enjeuxdenfance.fr](http://www.enjeuxdenfance.fr)

# Sommaire

Sommaire .....	1
Préambule .....	3
Établissement .....	3
Historique.....	3
Le projet d'établissement .....	6
Les missions de la crèche et la finalité de notre travail.....	7
Les valeurs qui nous animent .....	7
Les moyens dont nous disposons.....	7
Le projet d'accueil .....	9
Les prestations d'accueil proposées.....	9
Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.....	9
Description des compétences professionnelles mobilisées .....	11
La fonction de direction de la structure :.....	11
Continuité de la fonction de direction et de service : .....	11
Le référent santé et accueil inclusif :.....	12
Le professionnel de santé .....	12
L'éducateur de jeunes enfants : .....	12
L'auxiliaire de puériculture .....	12
L'animateur petite enfance.....	12
Les agents de service .....	13
La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation. ....	14
L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP).....	14
La formation.....	14
L'apprentissage .....	15
L'accueil des stagiaires.....	15
Le projet éducatif .....	16
Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants .....	16
Le projet social et le développement durable.....	17

Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs .....	19
L'offre de garde sur le territoire.....	21
Le profil social des familles accueillies.....	22
Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche .....	22
Les actions de soutien à la parentalité proposées .....	23
Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles.....	24
Les places entreprise .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
L'inscription de la structure dans un projet de développement durable .....	25

# Préambule

## Établissement

---

**Nom** : DORN HA DORN

**Adresse** : 14 rue du Vieux Bourg 29850 GOUESNOU

**Téléphone** : 02.98.37.92.86

**Mail** : dornhadorn@enjeuxdenfance.fr

**Type de structure** : Multi-accueil

**Nombre de places** : 40

**Horaires et jours d'ouverture** :

du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 7h30 à 18h30

Fermetures : les trois premières semaines d'août, la semaine entre Noël et Jour de l'an, trois journées pédagogiques

## Historique

---

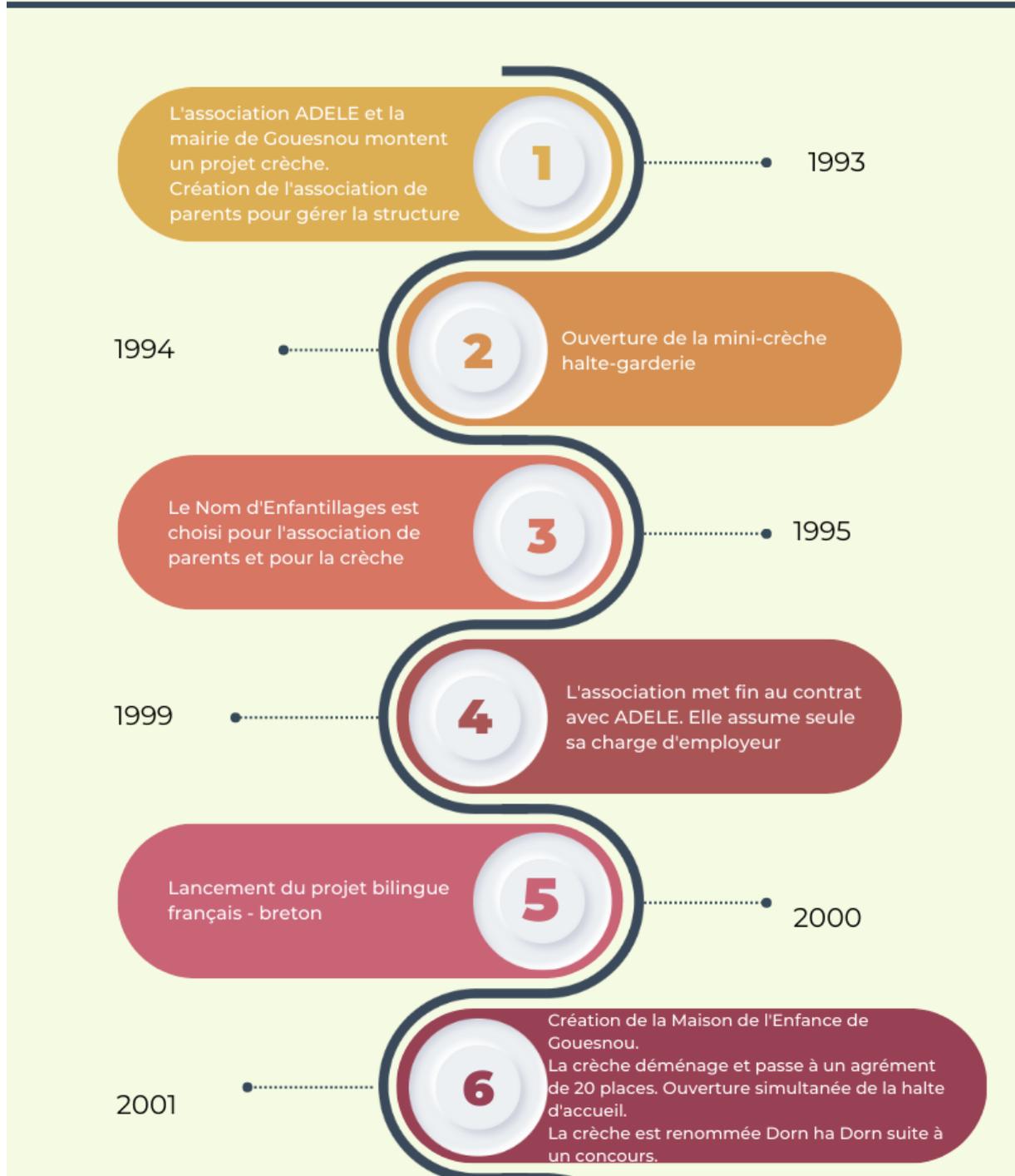
L'histoire des EAJE de Gouesnou et de l'association Enfantillages gestionnaire est assez caractéristique de celle des 50 à 55 autres crèches et haltes garderies parentales nées en Finistère depuis les années 80, ses choix et ses orientations ont été marqués par les mutations du secteur.

Cette vie ne peut être retracée sans parler d'un engagement humain bénévole et professionnel pour une meilleure prise en compte des besoins des enfants, de tous les enfants, et de leurs familles, mais aussi pour un plus grand respect des salariés du champ de la petite enfance, difficilement reconnus.

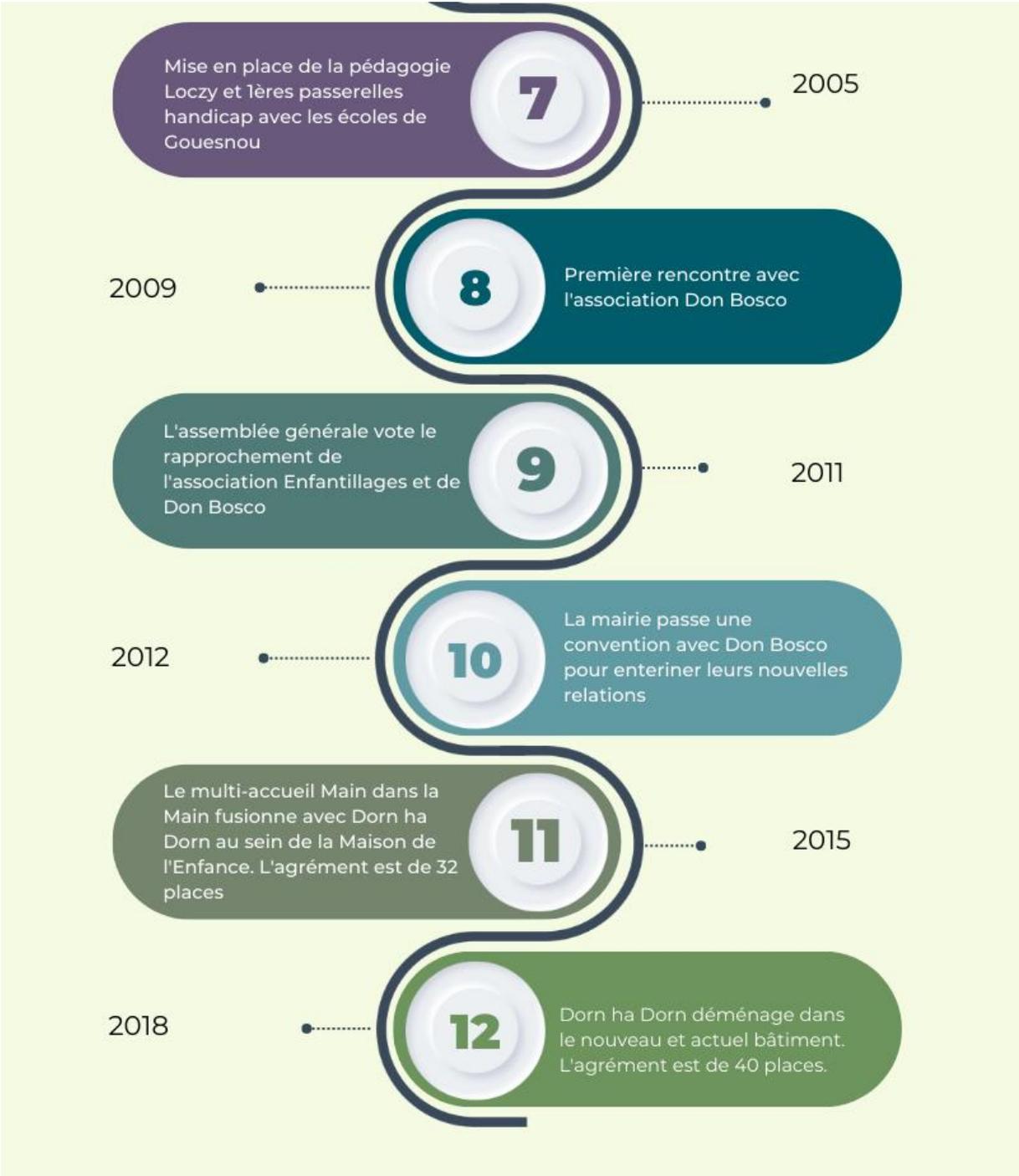
Les projets développés par les équipes successives se sont toujours situés au plus près d'une réponse aux besoins de la population, en lien avec les partenaires, dans un mouvement coordonné avec la CAF, la Mairie et le Conseil Général, puis Départemental.

CRÈCHE DORN HA DORN

# TIMELINE



Note : l'association ADELE « L'objet d'ADELE est de contribuer à améliorer les différents modes d'accueil sur la région. ADELE permet des mises en commun de moyens, d'expériences, de personnel et réalise des actes d'administration générale et comptable en direction de chaque association constituant son réseau (Gouesnou, Plouvien, Plabennec...) »  
Rapport d'AG du 3 novembre 1994



## Le projet d'établissement

---

Mise en œuvre de la charte de l'accueil du jeune enfant

### **UN PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Modalités d'intégration dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.

Modalités de participation des familles et actions de soutien à la parentalité proposées.

Inscription de l'établissement dans une démarche en faveur du développement durable.

### **UN PROJET D'ACCUEIL**

Les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil

Les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

Une description des compétences professionnelles mobilisées

Les actions menées en matière d'APP et formation, y compris par l'apprentissage.

### **UN PROJET ÉDUCATIF**

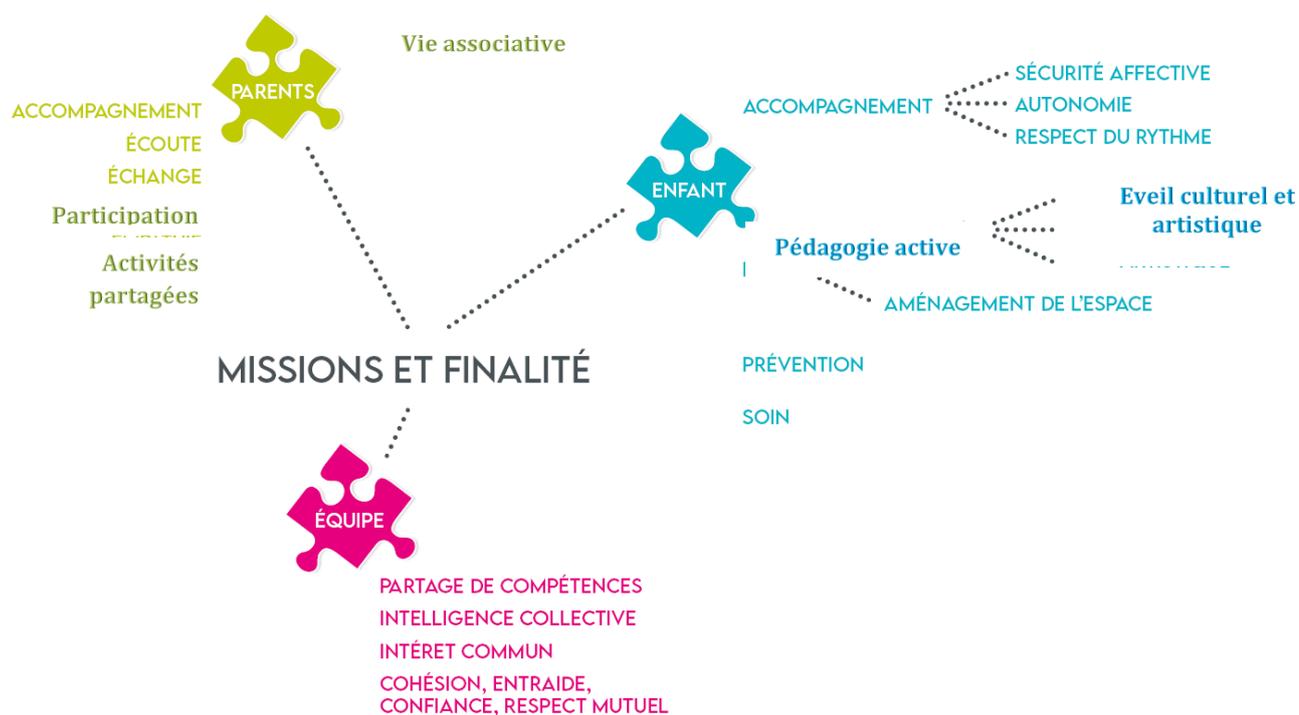
Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

Notamment en matière artistique et culturelle

Favorisant l'égalité filles/garçons.

## Les missions de la crèche et la finalité de notre travail

---



## Les valeurs qui nous animent

---

En cohérence avec le projet de l'Association Don Bosco, et de la SCIC En jeux d'Enfance, les valeurs qui nous animent sont :

- L'Égalité – L'Équité – offrir un même service pour tous
- L'Accompagnement de toutes les parentalités
- L'Accompagnement de l'enfant quel qu'il soit

La reconnaissance des singularités individuelles,  
des différences et des cultures propres,  
œuvrer au développement d'une société inclusive

- Le faire-ensemble – parents enfants professionnels – main dans la main, Dorn ha dorn
- Le développement des citoyennetés, la participation de chacun.e
- Le respect de l'environnement, notre terre de vie et celle des futures générations

## Les moyens dont nous disposons

---

L'équipe en CDI est composée de 15 professionnelles pour 14.09 ETP en 2023.

**DAT** : 4 professionnel.les temps plein en CDI pour trois établissements équipent le dispositif d'affectation temporaire nous permettant de remplacer à l'interne le personnel absent.

Nous disposons de **locaux d'une superficie totale de 667m<sup>2</sup>** et **d'un jardin de 190m<sup>2</sup>**

---

### Espaces professionnels :

l'équipe bénéficie d'une salle de réunion et d'une salle de pause équipée pour prendre ses repas, où l'on retrouve un aménagement permettant le repos et l'ensemble des affichages qui lui sont destinés. Elle bénéficie aussi de deux vestiaires et de wc-douches.

### Locaux techniques :

Une lingerie pour stocker le linge sale pour la Buanderie du Leck (qui est un ESAT), et pour laver et sécher le linge délicat.

Un office réceptionnant les repas livrés par l'Assiette Coopérative en liaison froide, équipée d'une biberonnerie, d'une chambre froide et de deux fours de remise en température, ainsi qu'une armoire lave-vaisselle, une plonge.

### Locaux administratifs et associatifs :

Le multiaccueil bénéficie de

Deux bureaux attenants pour l'équipe de direction

Un bureau pour l'association Enfentillages

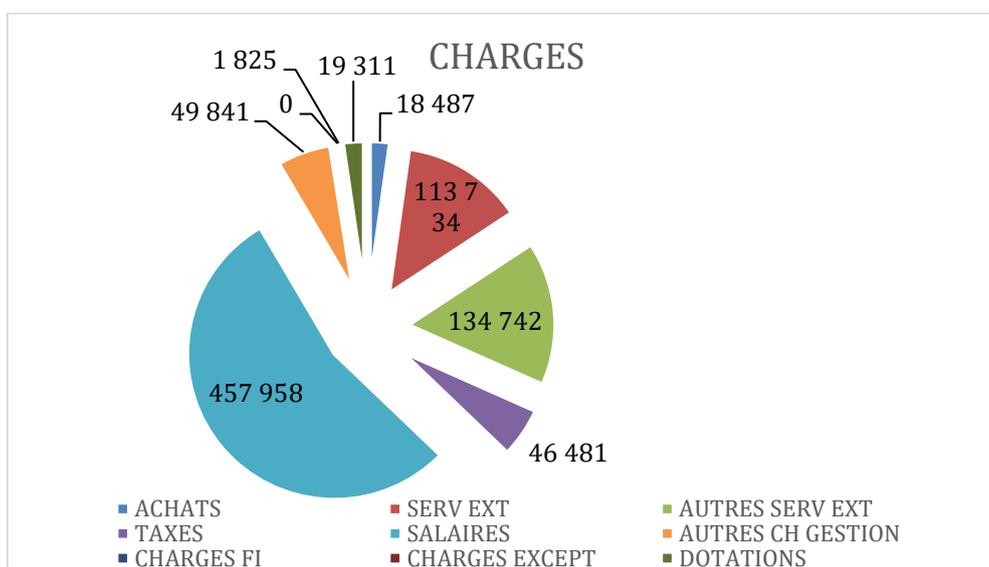
Un hall d'accueil mutualisé pour ces bureaux et celui du Relais Petite Enfance.

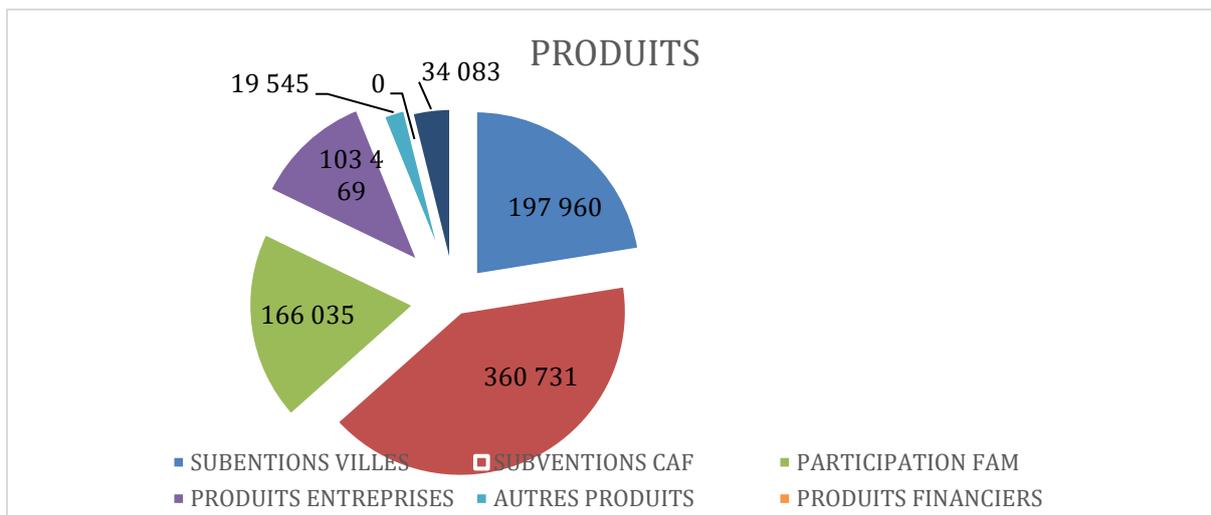
### Locaux enfants :

Cf aménagement de l'espace in Projet Educatif p.22 en pj.

Pour son fonctionnement, la structure bénéficie d'un budget de 842 000 € en 2022 réparti comme suit :

Charges et Produits





## Le projet d'accueil

### Les prestations d'accueil proposées

- ✓ **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles anticipé à l'avance.
- ✓ **L'accueil est irrégulier** quand les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (plannings tournant, horaires atypiques, intérim...etc)
- ✓ **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents
- ✓ **L'accueil est exceptionnel ou d'urgence** lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

### Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

*L'établissement favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique et favorisent leur adaptation dans un cadre sécurisé et adapté. L'équipe est en relation avec les partenaires médico-sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. Une priorité leur est donnée pour leur admission.*

*L'obligation légale d'accueil n'est pas suffisante pour beaucoup de familles qui, mal informées, ne s'orientent même pas vers les crèches. Mettre en place une communication volontariste envers les*

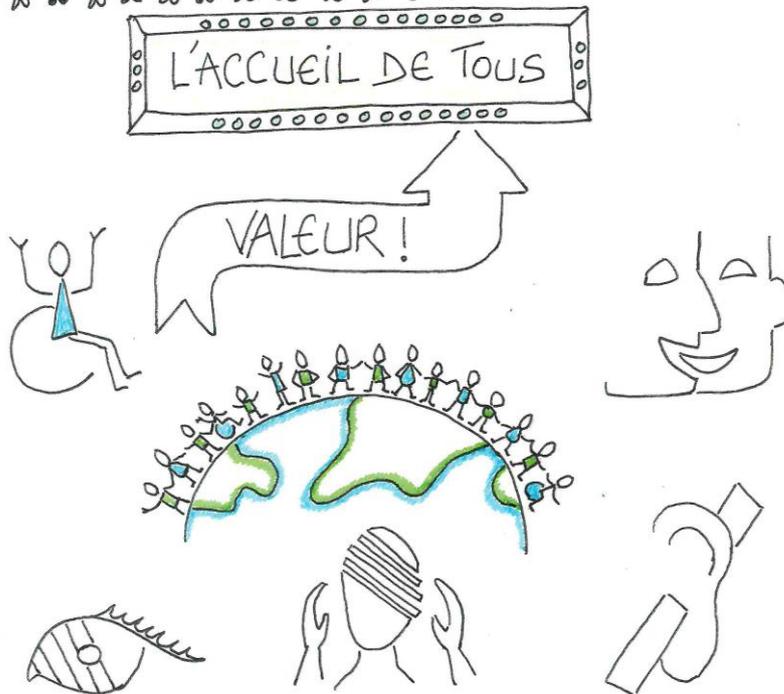
familles et le réseau médico-social pour « aller chercher » les enfants et proposer des solutions alternatives en matière d'accueil des enfants handicapés nous paraît important.

De même, il nous appartient de pouvoir proposer que la prise en charge paramédicale des enfants puisse se faire dans la structure afin de soulager l'emploi du temps des parents.

Une passerelle individuelle avec l'école peut être mise en place lorsque c'est nécessaire, et souhaité par la famille.

+

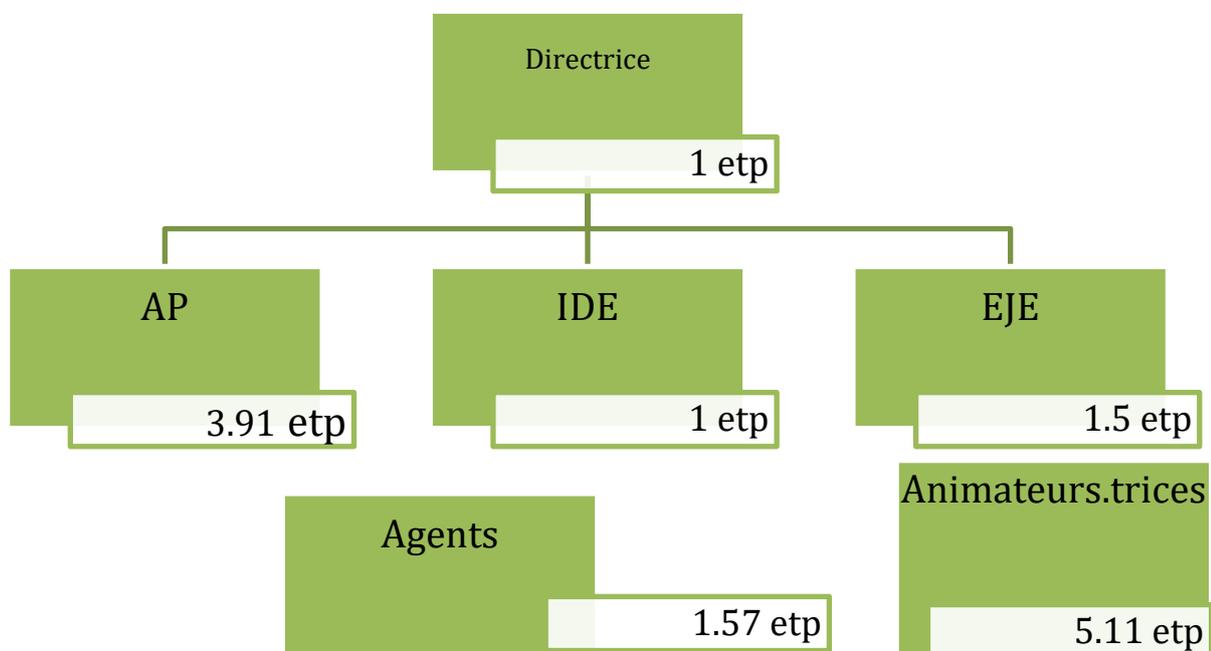
" POUR GRANDIR SEREINEMENT, J'AI BESOIN  
QUE L'ON M'ACCUEILLE QUELQUE SOIT  
MA SITUATION OU CELLE DE MA FAMILLE "



"Evit kreskiñ en un doare seder em eus  
ezhomm da vezañ degemeret ne vern  
petra e vefe ma saviad pe hini ma familh "

## Description des compétences professionnelles mobilisées

### Organigramme de l'équipe



#### La fonction de direction de la structure :

Il.elle assure la responsabilité de l'organisation générale de la structure : il.elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre le projet éducatif et pédagogique et les pratiques professionnelles. Il.elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, il.elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnels.

#### Continuité de la fonction de direction et de service :

En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne diplômée présente dans l'établissement, ou à défaut une personne, disposant d'une expérience professionnelle d'une année auprès de jeunes enfants.

Une procédure des modalités de la continuité de direction est affichée dans le bureau de la direction.

Conditions de suppléances :

- Absence de la direction à la crèche
- Direction pas joignable (réunion, formation)

La personne chargée de la continuité doit être à même de répondre aux demandes des familles, modifier les plannings des enfants, relever les présences/absences enfants, accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), proposer une fiche de pré-inscription, adapter en urgence le planning des professionnels, répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), initier les commandes (repas, couches, buanderie), appliquer les protocoles, formuler une demande urgente d'intervention de travaux, assurer la continuité du projet d'établissement .

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

Nombre d'heures administratives prévues par an : 0.24 ETP

#### **Le.la référent.e santé et accueil inclusif :**

De formation infirmier-puériculteur (Niveau 6), le.la référent.e Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Il.elle travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il.elle peut avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail au sein de la crèche, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole. (Protocole 7).

Temps d'intervention : 40 H par an

#### **Les professionnels.les d'encadrement des enfants :**

**Le.la professionnel.le de santé :** De formation infirmier.e ou puériculteur.trice (Niveau 6), le.la professionnel.le de santé accompagne l'équipe du personnel en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles. Il.elle est le relai des préconisations du.de la référent.e santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe.

**L'éducateur.trice de jeunes enfants :** il.elle est titulaire du diplôme d'état. Il.elle assure, en collaboration avec sa hiérarchie, la mise en œuvre du projet d'établissement de la structure. Il.elle est garant.e de la qualité de l'accueil des enfants. Il.elle assure la référence de la bonne application du projet éducatif et pédagogique. Il.elle propose une dynamique pédagogique et développe des projets extérieurs. Il.elle veille à favoriser le bien être, l'éveil, et le développement psychomoteur de l'enfant.

**L'auxiliaire de puériculture :** Il.elle est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de puériculture (Niveau 4). Il.elle accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Il.elle propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing. Veille plus particulièrement à la santé physique et psychologique de l'enfant.

**L'animateur.trice petite enfance :** Il.elle est titulaire du CAP Petite Enfance, Accompagnant.e Educatif Petite Enfance ou équivalent (Niveau 3). Il.elle accompagne le jeune enfant dans tous ses

apprentissages et son développement. Il.elle propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing.

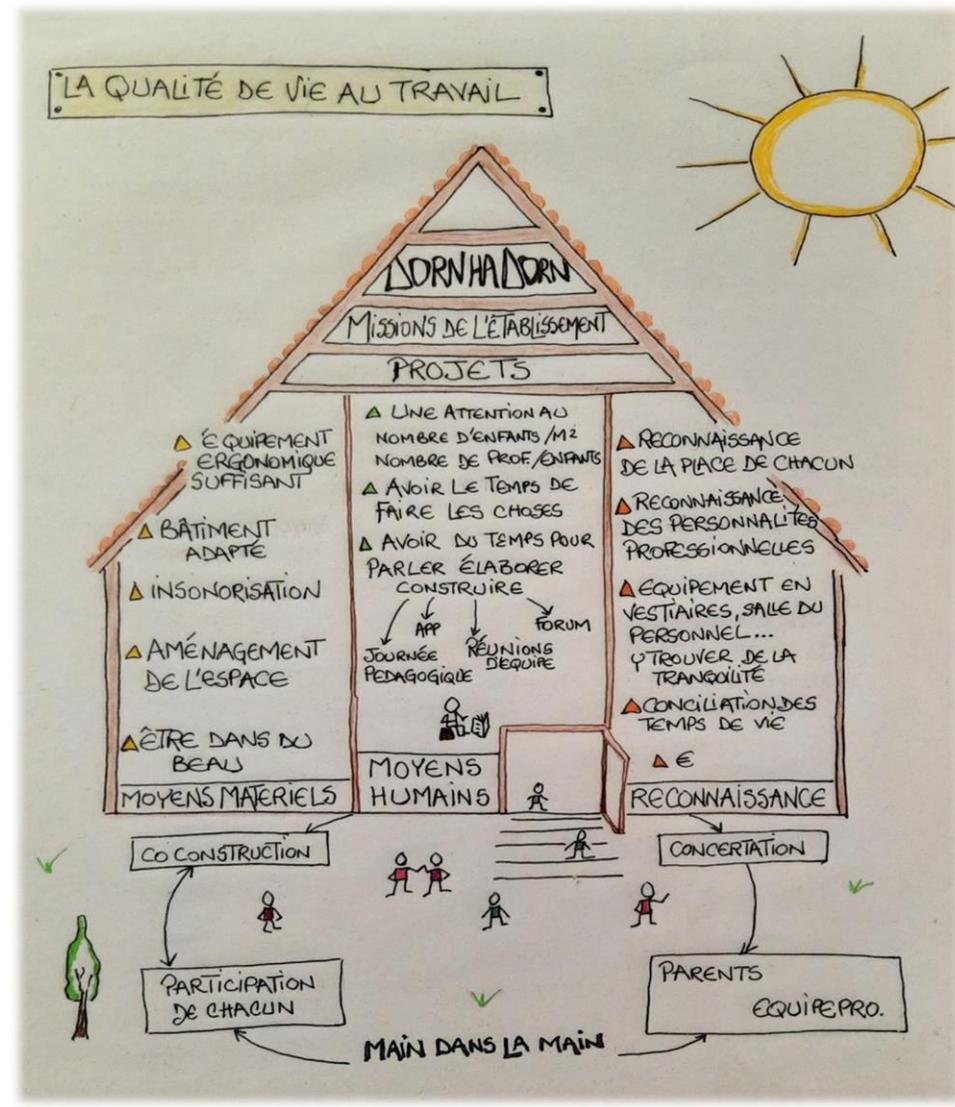
Le personnel de service :

**Les agents de service** : Ils.elles sont chargés de l'hygiène des locaux, des équipements, des jeux et jouets et du linge. Ils.elles sont également chargés.es de la réception des repas livrés par un prestataire extérieur, du respect de toutes les normes sanitaires en vigueur en matière d'alimentation, du réchauffage et de la mise en appétit des plats servis aux enfants.

### La qualité de vie au travail

**« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »<sup>1</sup>**

Dans le cadre de la refonte du projet éducatif, l'équipe a tenté de définir sa conception de la qualité de vie au travail, et de la représenter de manière suivante.



<sup>1</sup> Charte des 1000 jours

## La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.

---

Des réunions d'équipe se déroulent une fois par mois à la fermeture de la crèche en dehors de l'accueil des enfants pendant 2h.

L'ensemble de l'équipe se retrouve lors de trois journées pédagogiques.

- La première, l'équipe se concerta pour convenir d'un thème commun avec intervenant ; C'est une formation collective.
- La seconde, intègre une formation incendie et le traitement de sujets importants en cours.
- La troisième, en automne est l'occasion de regrouper tous les professionnels.les d'En Jeux d'Enfance lors d'un forum.

Ces temps de concertation permettent à l'équipe de créer une réelle dynamique de groupe, une cohésion indispensable pour retrouver du sens et pour le bien-être des enfants.

## L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)

---

La structure fait intervenir des professionnels.les extérieurs.es :

Un.e psychologue collabore avec nous sur sollicitation de l'équipe ou des familles lors de temps d'observations.

Six séances d'analyses de pratique par an sont également organisées d'une durée d'1h (faisant suite à la réunion d'équipe 1 fois tous les deux mois) pour l'ensemble de l'équipe hormis la direction.

L'animation se fait par un.e professionnel.e ayant une qualification requise sans lien hiérarchique.

L'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.

Des analyses de la pratique managériale à l'initiative du siège d'En Jeux d'Enfance sont planifiées pour l'ensemble des directions des structures de la SCIC.

## La formation

---

**« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »<sup>2</sup>**

### **Formations individuelles et d'équipe**

L'équipe bénéficie donc des trois journées pédagogiques précédemment citées.

---

<sup>2</sup> Ibid.

Par ailleurs, chaque salarié.e a droit à une formation individuelle de son choix en plus des formations dites « obligatoires » telles qu'HACCP. En Jeux de Formation propose un catalogue mis à jour chaque année au regard des réponses au questionnaire individuel adressé aux équipes.

## L'apprentissage

---

La crèche Dorn ha dorn, comme les crèches d'En Jeux d'Enfance, accueille des apprentis.

L'apprentissage est un mode de formation par alternance, ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique (en centre de formation) et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti.e est suivi.e à la crèche par un.e maître d'apprentissage de formation à minima équivalente au diplôme recherché par l'apprenti.e.

Une formation de maître d'apprentissage a été proposée à l'ensemble des tuteurs.trices pour accompagner au mieux les apprentis.es. Ainsi, la crèche Dorn ha dorn accueille depuis le 24 janvier 2024, et pour une durée de 18 mois une apprentie auxiliaire de puériculture. Cette démarche vise également à pallier la pénurie d'auxiliaires de puériculture à laquelle l'ensemble de notre secteur fait face actuellement.

## L'accueil des stagiaires

---

L'accueil des stagiaires est une mission dont les conséquences sont multiples.

Il est important de s'investir dans la formation des professionnels de demain, cela nous permet de rester avertis des nouveautés et mutations du secteur et de se laisser interroger par des personnes extérieures au service.

# Le projet éducatif

## Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

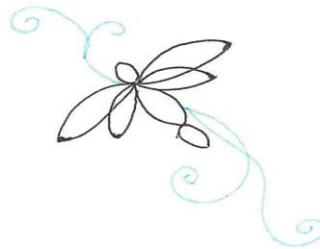
Compte tenu de son format atypique, le Projet Educatif du multiaccueil Dorn ha dorn est joint en annexe au Projet d'Etablissement.

### Fille ou garçon, sur le chemin de l'égalité

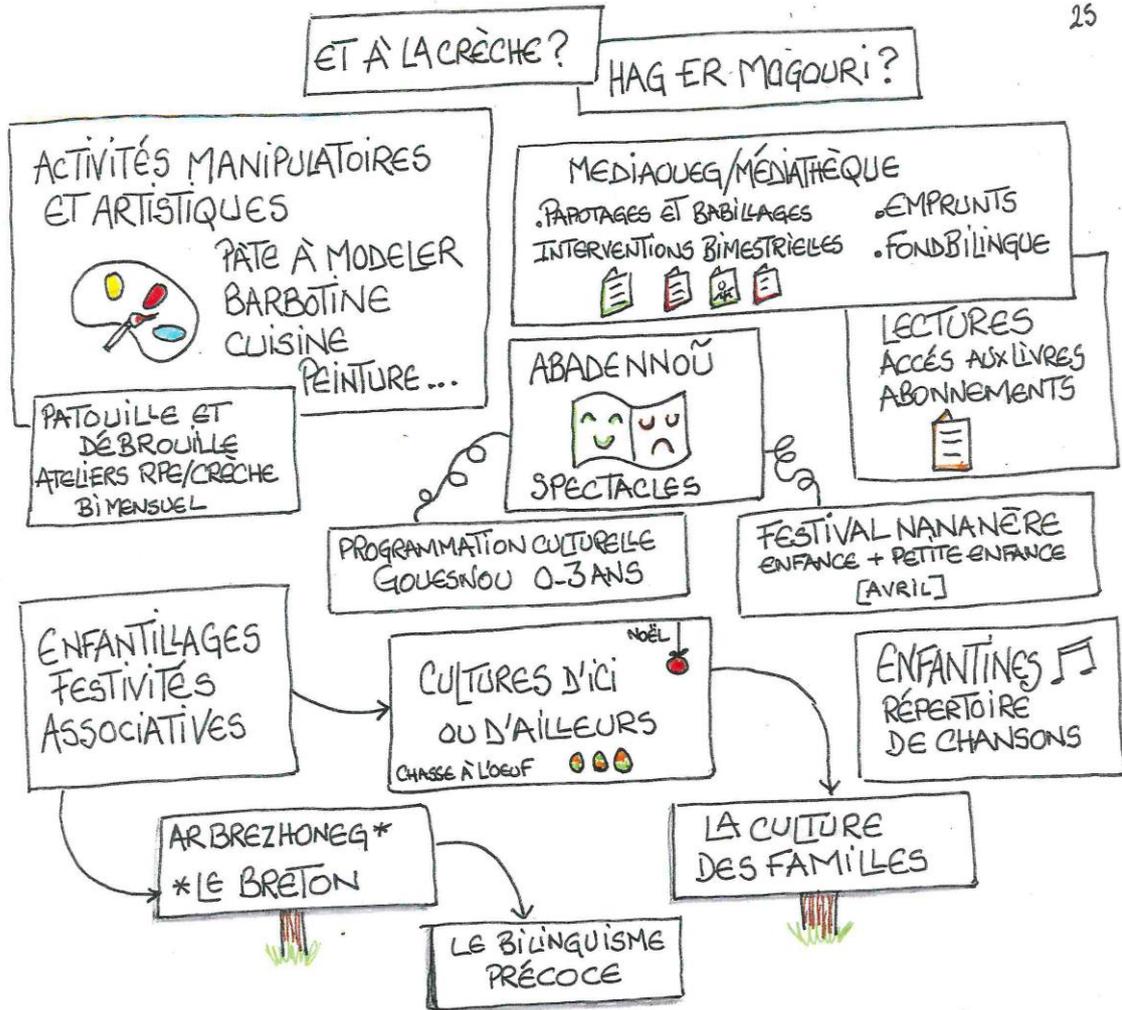
**« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »**

8

"Pe e vefen plac'h pe e vefen paotr em eus  
ezhomm e vefe lakaet ma ferzhioù din-me  
da dalvezout, e-maez n'eus forzh peseurt  
stereotip. Memes tra eo evit an dud a vicher  
ara war ma zro. Gant ar maouezed-se  
hag ar wazed-se eo ivez e savan  
ma identelezh."



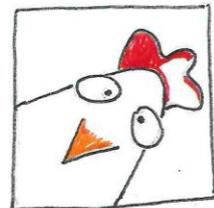
"FILLE OU GARÇON, J'AI BESOIN QUE L'ON ME  
VALORISE POUR MES QUALITÉS PERSONNELLES, EN  
DEHORS DE TOUT STÉRÉOTYPE.  
IL EN VA DE MÊME POUR LES PROFESSIONNELS LES  
QUI M'ACCOMPAGNENT. C'EST AUSSI GRÂCE À  
CES FEMMES ET CES HOMMES QUE JE CONSTRUIS  
MON IDENTITÉ"

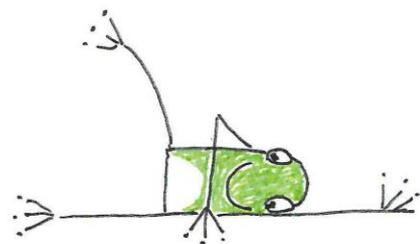
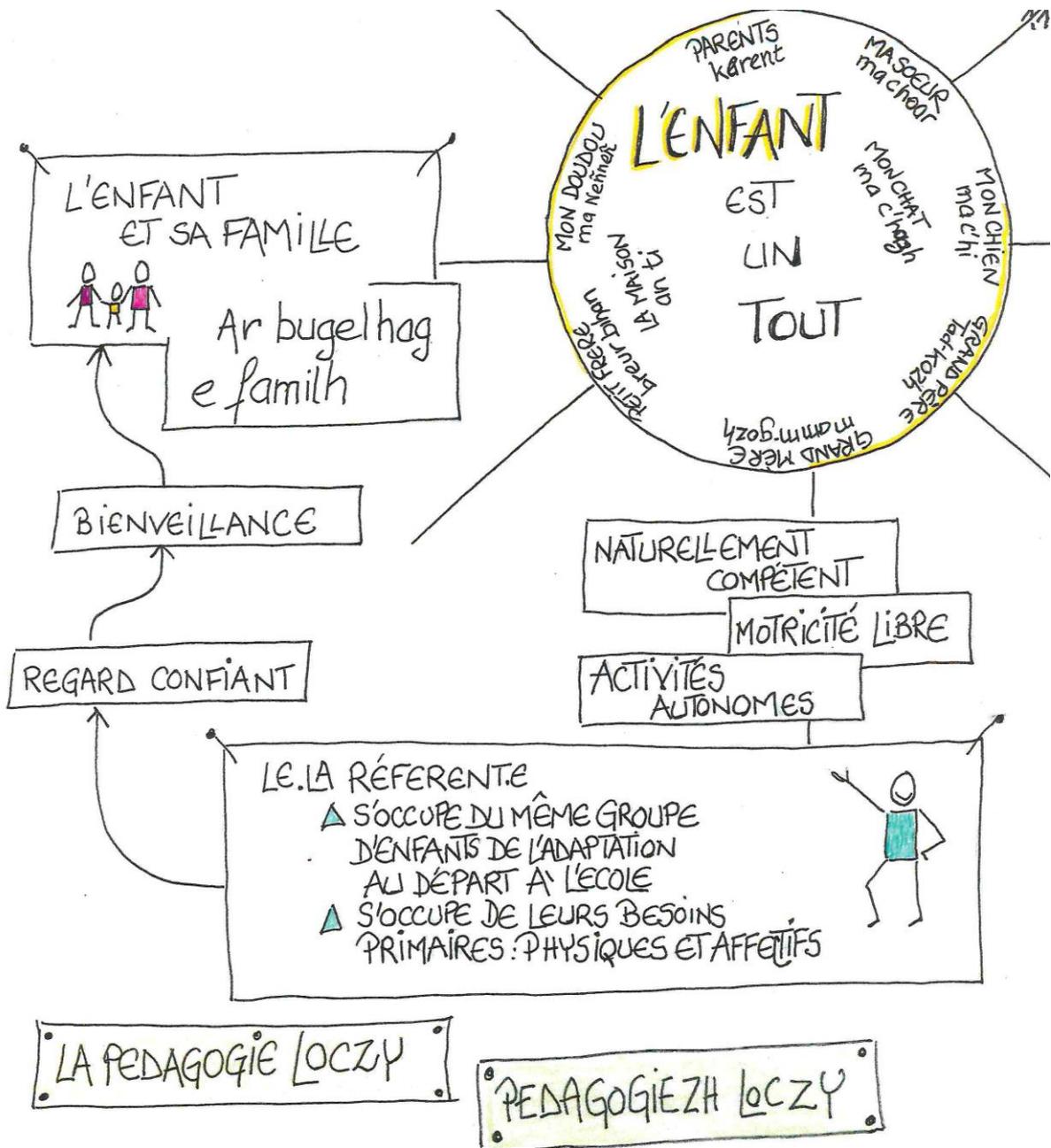


"Kas a ran ma spered-krouiñ war-raok ha dihuñ a ran ma skiantoù gant an taolioù-amod arzel ha sevenadurel. En em zigeriñ a ran d'ar bed gant eskemmoù etre sevenadurel puih."

"JE DÉVELOPPE MA CRÉATIVITÉ ET J'ÉVEILLE MES SENS GRÂCE AUX EXPÉRIENCES ARTISTIQUES ET CULTURELLES. JE M'OUVRE AU MONDE PAR LA RICHESSE DES ÉCHANGES CULTURELS"

L'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE





# Le projet social et le développement durable

## Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

La crèche Dorn ha dorn est liée à la commune par un **mandat de Service Social d'Intérêt Economique Général** signé en 2019 à l'occasion de l'ouverture de l'établissement dans ses locaux actuels.

Il est ainsi établi que 28 places seraient attribuées à des enfants de familles gouesnouiennes, et 12 à des entreprises réservataires.

### Places entreprises :

Les entreprises sont diverses mais la SRIAS est réservataire de 4 berceaux en 2022 et le marché des places Hôpital répond aux besoins de beaucoup de familles de la commune où ces deux employeurs sont fortement représentés.

Gouesnou se trouve à un emplacement stratégique reliant le nord du département avec Brest, et la zone économique de Kergaradec en particulier.

La crèche génère donc un fort potentiel pour le territoire.

### Nos partenaires institutionnels :

La Mairie  
La CAF  
Le CD29 La PMI

- Projet Educatif de Territoire  
- Conventions/financements  
- Orientations partagées en matière de politique petite enfance et prévention  
- Agréments

### Les services enfance d'accueil et d'éducation :

Le Relais Petite Enfance  
L'accueil de Loisirs Municipal 3-12 ans de 100 places  
Les trois écoles maternelles de la commune

### Les associations de la commune :

L'association 1.2.3 d'assistant.es maternel.es  
les associations de parents d'élèves,  
Le Collectif citoyen Coccinelle

### Le Service culturel de la ville

La Médiathèque

Projets partagés, collaborations, partenariats divers :  
  
Spectacles, Ateliers, Animations, Passerelles, Conférences, Temps festifs, Festival NANANERE...

### Pour le Breton :

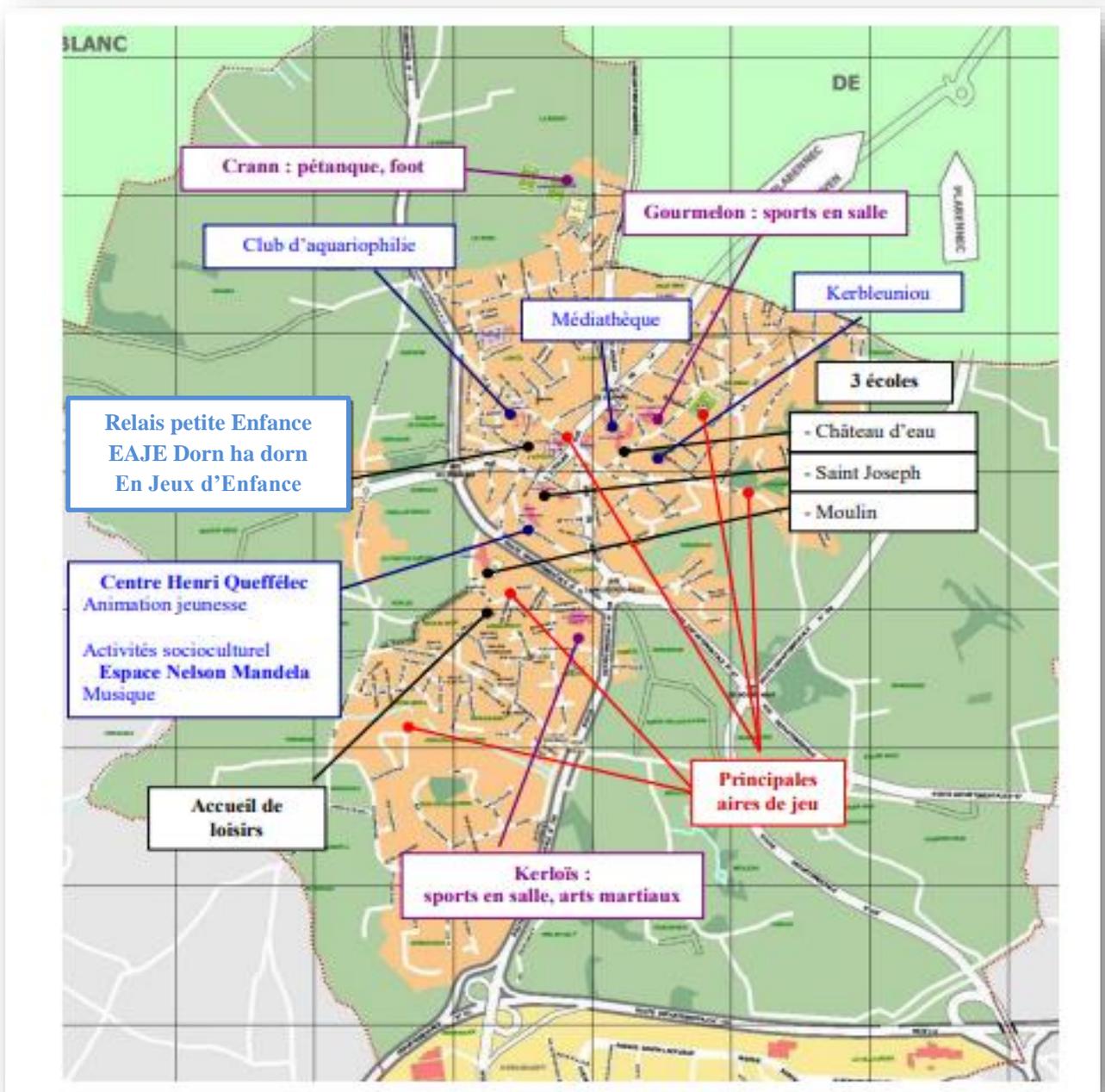
L'Office Public de la Langue Bretonne  
SKED

Ateliers, Charte Ya d'ar Brezhonneg, maintien et développement du Breton à la crèche

Les **services d'accompagnement spécialisés** pour l'accueil d'enfants en difficulté en général, ou en difficulté de développement :

- Le CAMPS
- La pédopsychiatrie de Bohars
- Ty Yann et autres services
- Le CDAS

### PLAN DE LA COMMUNE et de ses services



## L'offre de garde sur le territoire

**GOUESNOU en 2022 :**

**6281 Habitants**

**69 naissances**

**184 enfants de moins de 3 ans en 2019**



**Accueil collectif sur la commune :**

**Le multiaccueil Dorn ha dorn 40 places**

**Accueil individuel chez un ou une assistant. e. maternel. le :**

La commune compte une association d'assistant.es maternel.es se nommant **1.2.3.**

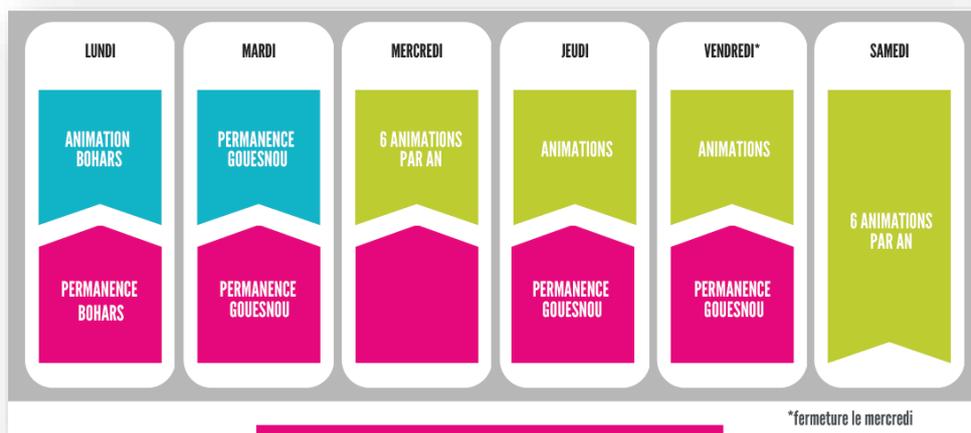
Les projets de Mam se succèdent jusqu'à présent, mais butent sur le problème de

leur activité avant de partir à la retraite.

**Le Relais petite enfance :**

Il est à cheval sur deux communes : Bohars et Gouesnou.

Ses horaires sont les suivants :



Le service occupe une partie de l'espace petite enfance, et nous mutualisons fréquemment nos moyens, partageons des projets.

Le relais propose des ateliers partagés entre les assistant.es maternel.les et la crèche.

Par ailleurs, l'animatrice participe à la Commission d'Admission crèche.

### L'Accueil de Loisirs sans hébergement

Situé dans l'enceinte de l'école du Moulin, près du Parc de Kerlois, l'ALSH peut accueillir jusqu'à 100 enfants. C'est un service municipal, et l'équipe permanente est aussi celle qui s'occupe de l'accueil périscolaire dans deux des trois écoles de la commune.

Il possède un Accueil de Loisirs Maternel.

### Profil social des familles accueillies au multiaccueil

L'accueil des enfants dans l'établissement se fait en étudiant les situations familiales. Une priorité est attribuée aux situations complexes. Ainsi, notre équipe pluridisciplinaire peut répondre aux besoins de tous les enfants, et la mixité des populations est maintenue à la crèche.

	<b>Année 2018</b> <b>73 enf inscrits</b>	<b>Année 2022</b> <b>74 enf inscrits</b>
Payant moins d'1 € de l'heure	15	15
Orientations partenaires sociaux	2	4
Enfants en situation de maladies chroniques, PAI pour asthme et intolérances alimentaires	9	7
Enfants en situation d'urgence sociale (insertion, familles en difficultés, ...)	1	10
Enfants issus d'une famille monoparentale	4	9

En 2019 le taux de foyers allocataires à bas revenus sur la commune était de 23% .

### Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche

Vous trouverez dans le Projet Educatif joint, pages 34 et suivantes, 3 fiches explicitant les orientations de la crèche Dorn ha dorn en la matière :

1. La place du parent à la crèche – Vie quotidienne
2. La vie associative
3. La vie de la SCIC

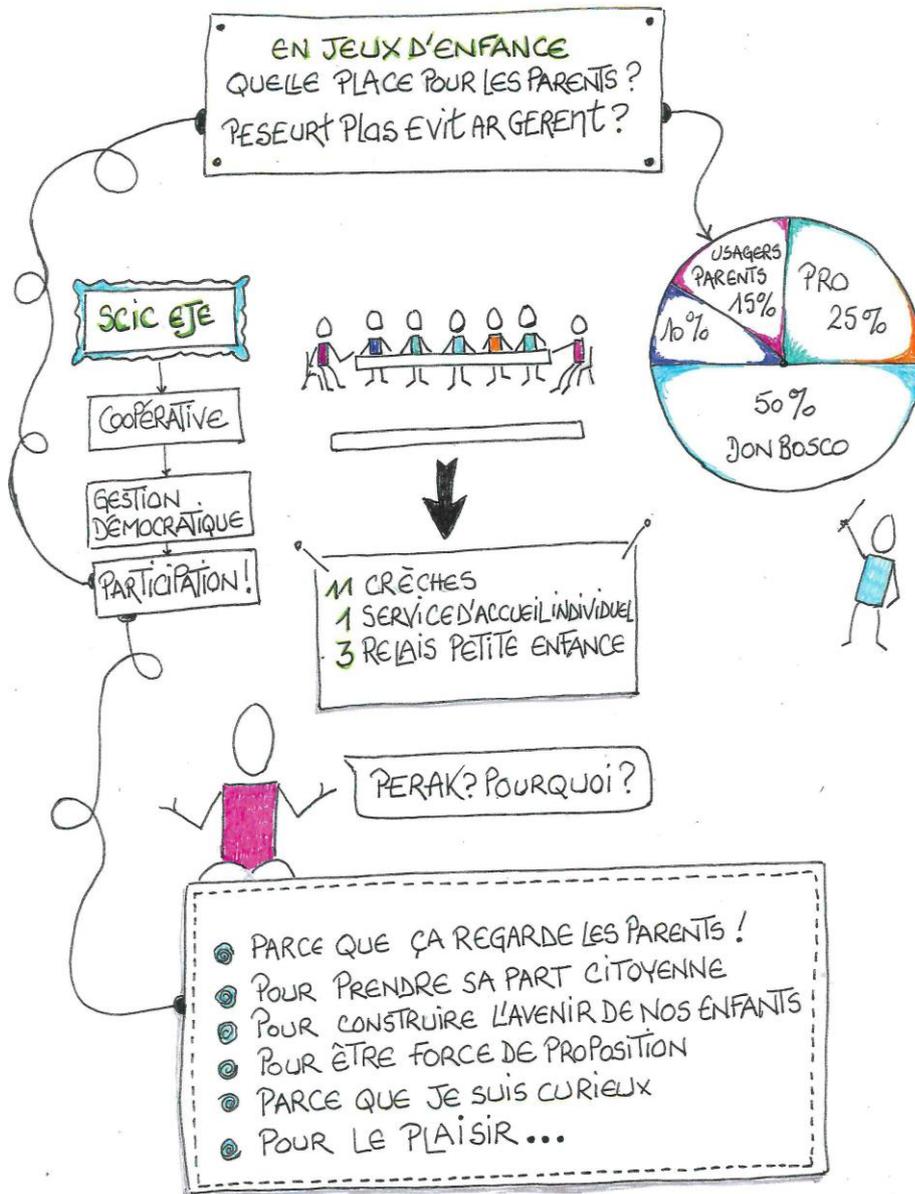
Une enquête de satisfaction annuelle est organisée pour mieux cerner les axes d'amélioration du service.

Enfin en 2024, un groupe d'étude transversal aux établissements d'En Jeux d'Enfance, composé de responsables d'établissement et d'un parent élu au Conseil d'Administration, travaille avec la Faculté de Sociologie de Brest sur la place des parents dans nos établissements ; ce ne sera pas sans conséquences sur nos projets à venir.

## Les actions de soutien à la parentalité proposées

Le soutien à la parentalité est d'abord vu comme la création d'un lien de confiance entre le. la professionnel.le et la famille. La pédagogie appliquée favorise ce lien du fait du rôle spécifique du. de la référent.e.

37



## Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

---

- **Places solidaires :**

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle-, co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance a créé en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale.

Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

**Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF) comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.**

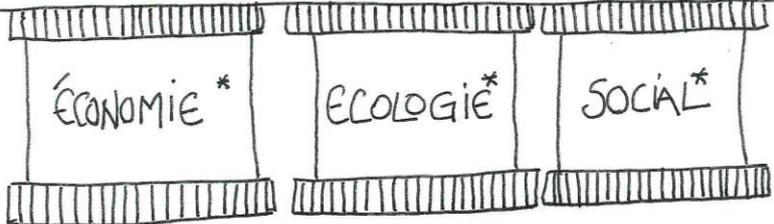


### Les places entreprises

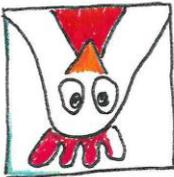
Pour les entreprises réservataires multi sites et places solidaires de la SCIC En Jeux d'Enfance, les demandes sont inscrites et traitées par la plateforme de réservations des places de la SCIC. Des commissions d'admission s'organisent lorsque nécessaires, composée de la personne en charge des relations partenariales d'En Jeux d'Enfance et des responsables d'EAJE.

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

"LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN DÉVELOPPEMENT QUI RÉPOND AUX BESOINS DU PRÉSENT SANS COMPROMETTRE LA CAPACITÉ DES GÉNÉRATIONS FUTURES À RÉPONDRE AUX LEURS" RAPPORT BRUNDLAND 1987



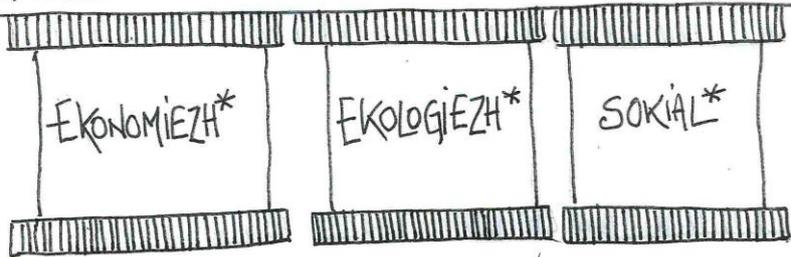
\* LES 3 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
1992, SOMMET DE LA TERRE - RIO -  
NATIONS UNIES



QUELQU'UN A PARLÉ D'UN  
POULAILLER?

# AN DIORREN PADUS

"AN DIORREN PADUS A GASK RESPONT DA EZ HOMMOÙ AN AMZER A VREMAÑ ANEZ HERZEL OUZH AR REMZIADOÙ DA ZONT DA C'HELLOUT RESPONT D'HO RE" DANEVELL BRUNDLAND 1987



\* Setu 3 sichen ar  
diorren padus 1992  
e Kuzul a deg an Douar  
-Rio- BROADOÙ UNANET